

Rencontre avec Freddy Hervochon, vice-président Mobilités au conseil départemental

Lundi 12 septembre 2022 - Nantes

Présents :

- Département : Freddy Hervochon (élu), Jean-Pierre David (responsable études de projet routier), Laurent Renou (sous-direction Infrastructures et plan vélos) ;
- Blain Vivre : Serge Boucard (co-président), Jean-Paul Boucard (secrétaire), Maud Toschini (membre) ;

- Serge évoque le changement de nom de l'association, et l'élargissement de son objet. Il récapitule l'historique récent du dossier contournement : début des études en 2014, 2 projets distincts (Ancenis-Savenay / modernisation de RN171 avec contournement de Blain et La Grigonnais), 5 scénarios présentés en 2018, soutien financier de la région annoncé, consultation publique stoppée par le Département. Il questionne sur la décision du département concernant le transfert de la RN171 dans le cadre de la loi 3DS du 21 février 2022. Il rappelle les nuisances subies par les riverains de la RN171. Il évoque également le deuxième sujet de notre rencontre, la traversée du centre-ville par les camions (RD164).
- Freddy Hervochon dit qu'il va nous répondre clairement. La décision au niveau de la loi 3DS sera prise en commission permanente jeudi 15 septembre (pas de délai supplémentaire). Les routes proposées au Département : RN165, RN249 (Cholet), RN 171. La décision est prise : ne pas les récupérer (raisons financières et manque de garanties compensatoires de l'État). De plus, le CD44 veut être en cohérence avec les départements voisins pour le transfert (le Morbihan a dit NON).
- Jean-Pierre David présente un diaporama. Il mentionne la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 qui prévoit l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces à 10 ans. La Loire-Atlantique est pionnière, la surface artificialisée est déjà en nette diminution :
2004-2009 = 1205 ha/an d'artificialisation brute
2009-2012 = 814
2012-2016 = 538
2016-2020 = 365
Pendant ce temps, la population a augmenté de 17.000 habitants par an en moyenne.
M. David nous dit que c'est l'habitat et les zones urbaines qui consomment le plus d'espace, donc il faut se tourner vers une densification des bourgs. Pour ce qui concerne la compétence du département, c'est la partie « route » qui est la plus consommatrice. Il faut compenser par des renaturations (routes à supprimer, bâtiments à détruire, créations d'espaces verts). L'objectif du département est 135 ha/an d'artificialisation nette en 2030, et Zéro en 2050, donc plus vite que la loi. Pour tout projet, le ZAN est un élément décisionnel.
La PPI (programmation pluriannuelle d'investissement 2022-2030), sera soumise à l'approbation du département en décembre 2022. Dès à présent, on réinterroge TOUS les projets :
 - pour les projets déjà en route, la compensation du ZAN est fixée à 50%.
 - pour les projets à venir, déjà décidés ou non, la compensation du ZAN est à 100% !Les services du département ont annoncé aux maires qu'il faut trouver des surfaces à renaturer.

- Dans ce contexte, M. Hervochoon nous dit alors clairement que le département est contre le projet de contournement de Blain (donc non inscrit à la PPI), que la RN171 reste nationale ou non. Mais le Département ne pourra pas s'y opposer si c'est l'État qui décide de réaliser les travaux.

- M. David nous présente des chiffres de trafic autour de Blain (chiffres de 2014 ?) :
 - RN 171 : 6000 à 8000 véh/jour dont 1000 PL (Hors agglo !!!) - traversée de Blain : 12000/jour
 - RD 164 : 7000 véhicules/jour (beaucoup moins de PL)
 Ces deux axes se croisent dans Blain (Carrefour de l'écluse)
 - RD16 : 3500 à 4000 véhicules/jour (axe Bouvron-Fay-Héric)
 Il montre la carte avec les différents scénarios possibles de contournement, et indique que l'emprise pour la route serait de 25 à 30 m de large.

Serge redit les nuisances subies : pollution, bruit, insécurité, embouteillages, accrochages des véhicules en stationnement. Concernant le bruit, la notion de « point noir bruit » est contestée par M. Renou, qui qualifie la rue de la Croix rouge et le boulevard de la résistance de « point bruit ».

M. David nous montre une carte répertoriant les accidents, aucun mortel sur l'axe RN171 traversant Blain. Il considère donc que la route n'est pas plus accidentogène qu'ailleurs.

M. David énumère la synthèse des études de ses services, et les raisons de l'arrêt de la consultation :

 - absence de consensus entre les élus (RN171 ou RD16/164)
 - transfert potentiel de RN171
 - enjeux environnementaux : impact sur les zones humides (à compenser à 200%)
 - activité agricole très présente
 - impact de l'artificialisation compris entre 25 et 30ha à compenser à 100%
 - faisabilité qui reste à démontrer
 - financement à valider au regard des coûts des travaux (32 à 42 M€)

- M. Hervochoon dit qu'il est venu sur place en juillet pour rencontrer le maire, et observer les zones de trafic sur Blain. Pour la RN171, il ne propose rien sinon que la mairie acquière les maisons le long de la rue de la Croix rouge. Il a constaté qu'on ne peut pas installer de mur anti-bruit. Il a écrit au maire pour dire son opposition à un contournement de Blain.

Concernant les camions traversant le centre, il propose au maire de travailler ensemble (expertise technique) sur une séparation des flux des camions venant de Redon, une partie étant déviée vers la RD81 (Bougarre), l'autre partie vers des rues au nord-est de Blain pour contourner le centre (plus adapté que par le sud et les écoles). La déviation vers Bougarre nécessite une étude affinée des flux, et une modélisation des reports de trafic. Il a conseillé au maire de s'inscrire dans le dispositif « cœur de bourg ».

Enfin, M. Hervochoon nous dit que la création d'un nouvel axe Ancenis-Savenay n'est plus à l'ordre du jour ! Les routes existantes feront l'objet d'ajustements ciblés sur des points identifiés à risque.

- M. Renou réagit à ce qu'a dit Serge sur l'arrêt brutal de la consultation en 2019, puis le fait qu'il n'y a eu aucune information donnée à Blain lorsque le département s'est réuni en juin 2019 avec les seuls élus de Fay et Héric hors comité de pilotage, que Blain aurait dû être associée. Il argumente en justifiant cette réunion par un simple affinement du scénario.

- Maud demande la durée d'une étude sur la déviation des camions de la RD164 vers la RD81. M. Hervochoch répond qu'il faudrait une année, mais qu'il a dit au maire de ne pas attendre pour engager les travaux d'aménagement du centre-ville.

- Serge conclut en disant son sentiment à Mr Hervochoch : les positions du Département sont clairement énoncées, mais elles ne nous satisfont pas. Le Département a choisi d'abandonner les habitants à leur sort avec toutes les nuisances !